Cinquante-neuvième année. - N ° 31 A Jeudi 13 février 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2999

93 – SEINE-SAINT-DENIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Extrait de jugement

Date : 4 février 2025.
Jugement d'interdiction de gérer.
829 011 592 RCS Bobigny.
IGDAL.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Sigle : HYGIAL PROTECTION.
Activité : location et vente et conseil de systèmes multimédia, borne digitale tactile, affichage multimédia, commerce de gros Interentreprises..
Adresse : 100 - 108 Avenue du Général Lecl, 93500 Pantin.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de M.Isaac PERES pour une durée de 5 ans.